GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé				
Département(s)	DESC	Date	19 février 2024	
Numéro		Heure	9h26	

Auteur-e(-s): Groupe VertPOP

Lié à (obligatoire):
ad 23.226

Amendement à la recommandation Andreas Jurt, du 2 septembre 2023, Création d'un Titre : fonds d'incitation économique pour attirer des productions audiovisuelles dans le canton de Neuchâtel

Contenu:

Nous invitons le Conseil d'État à créer rapidement un fonds d'incitation économique <u>en s'associant à Neuchâtel cinéma et, en sus de la part financière du canton de Neuchâtel, à Cinéforom, la fondation romande pour le cinéma, pour attirer des productions audiovisuelles dans le canton, comme l'ont fait, et avec un succès certain, les cantons du Valais et du Tessin, afin d'attirer des tournages de films et/ou de séries télévisées (par exemple, Radio télévision suisse (RTS), Netflix) dans leur région.</u>

Motivation (facultatif):

La collaboration avec la faîtière du cinéma neuchâtelois est indispensable pour gérer efficacement ce fonds d'incitation, qui doit être ajouté à la part due par le canton de Neuchâtel à Cinéforom.

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :				
Diane Skartsounis				
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :		